

En
conclusion,

Le projet d'établissement de l'EHPAD / USLD Aquitania est donc un document stratégique qui définit la politique générale de l'établissement. Il est établi en cohérence avec la convention tripartite signée avec l'Agence Régionale de Santé et le Conseil Départemental de la Charente-Maritime.

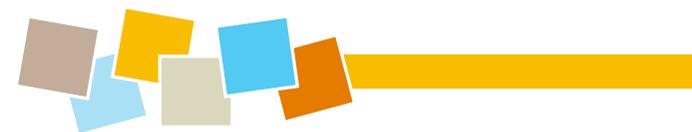
Pour plus d'informations



Retrouvez la version intégrale du projet d'établissement et bien d'autres informations sur intranet rubrique "pôles et activités / médico-social" ou en version papier au secrétariat de l'EHPAD/USLD Aquitania.

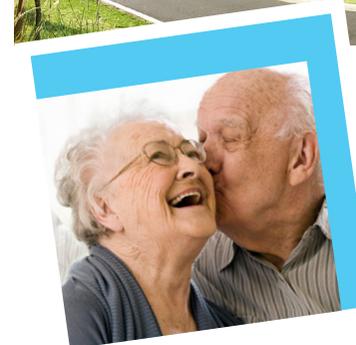


21 rue de l'Alma
BP 10326
17108 SAINTES Cedex
☎ 05.46.95.15.35
ehpad-usld@ch-saintonge.fr



Projet d'établissement de l'EHPAD/USLD Aquitania

2015 - 2020 • **synthèse**



21 rue de l'Alma BP 10326
17108 SAINTES Cedex
☎ 05.46.95.15.35
ehpad-usld@ch-saintonge.fr



● Préambule

Le projet d'établissement

🔍 C'est un temps fort dans la vie d'une institution. Il est l'occasion de faire une pause pour prendre du recul, de la hauteur. Il permet de faire le bilan des cinq années écoulées, de ce qui a été fait, de ce qui reste à faire et de ce qu'il y a lieu de faire évoluer.

C'est un moment de réflexion associant l'ensemble des professionnels qui contribuent ainsi à apporter les réponses les plus appropriées aux besoins des résidents.

Au bout de cette réflexion, le projet d'établissement trace le chemin que l'on va emprunter aux cours des cinq prochaines années. Il donne la direction dans laquelle nous nous engageons et les objectifs fixés pour l'amélioration de la prise en charge des résidents.

Je souhaite que chacun s'approprié ce travail collectif basé sur les valeurs humaines et professionnelles qui constituent les fondamentaux de l'EHPAD/USLD Aquitania. ➡

■ Annaïg Orven, Directrice de l'EHPAD/USLD Aquitania

Les volets du projet d'établissement

- ▶ Le projet institutionnel
- ▶ Le projet de vie et d'accompagnement
- ▶ Le projet de soins
- ▶ Le projet social
- ▶ Le projet qualité et gestion des risques
- ▶ Le projet de services des unités protégées
- ▶ Le projet et actions d'animation
- ▶ Le projet de formations institutionnelles

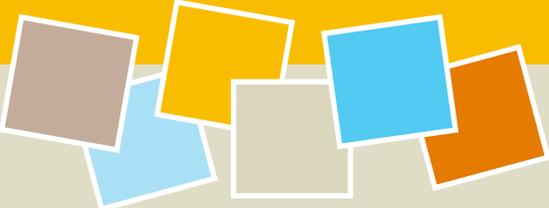
Les valeurs du projet d'établissement

Valeurs institutionnelles :

accessibilité, accueil, bientraitance, dignité, éthique, ouverture sur l'extérieur, partenariats, qualité, respect des droits, sécurité.

Valeurs professionnelles :

engagement et motivation, respect de l'autre et tolérance, responsabilité et compétences.



Les objectifs

- ▶ S'inscrire dans le territoire, participer aux coopérations et renforcer les liens avec les acteurs de la ville.
- ▶ Garantir la qualité de l'accueil et de l'intégration.
- ▶ Mettre en place une démarche de projet de vie individualisé :
 - Harmoniser les pratiques soignantes autour du résident en fonction de son projet de vie individualisé.
 - Renforcer le rôle des référents et mettre en place une organisation afin de systématiser les projets de vie individualisés.
 - Conforter la participation des résidents et de leur famille.
- ▶ Maintenir au mieux l'autonomie des personnes âgées.
- ▶ Garantir les droits et l'expression des résidents.
- ▶ Proposer des prestations d'hébergement et de confort de qualité.
- ▶ Conforter la qualité de service des prestations de logistique et de restauration.
- ▶ Poursuivre la démarche qualité et sécurité des soins.
- ▶ Développer le dossier de soins informatisé.
- ▶ Faire du projet d'animation un vecteur essentiel de la vie sociale.
- ▶ Améliorer les conditions de travail (l'accueil des nouveaux arrivants, la prise en charge psychologique du personnel).
- ▶ Optimiser les organisations de service.
- ▶ Recenser et projeter les souhaits de formation.
- ▶ Poursuivre la rédaction et diffusion de procédures pour améliorer et harmoniser les pratiques professionnelles.